



Conférence de presse de rentrée
3 octobre 2018

DOSSIER DE PRESSE

*Nouveaux enjeux pour les chefs d'entreprise,
nouveaux défis pour les organisations professionnelles :*

**La CAPEB lance une campagne
pour rappeler ses engagements
au service des entreprises artisanales du bâtiment**

Sommaire :

1. Communiqué de presse
2. Questions à Patrick Liébus
3. Présentation des résultats clés de l'étude
4. Les nouveaux défis des organisations professionnelles
5. La campagne de la CAPEB
6. Historique des victoires de la CAPEB
7. Prochains chantiers de la CAPEB (politiques, économiques et digitaux)

En annexe : les chiffres de l'artisanat du bâtiment

Contacts presse

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr
CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

#1.

Communiqué de presse



Communiqué de presse du 3 octobre 2018

#Syndicalisme / #Artisanat / #Bâtiment / #Campagne / #TeamBati / @Capeb_fr

La CAPEB lance une campagne pour rappeler son engagement auprès des chefs d'entreprise du bâtiment

Patrick Liébus, président de la CAPEB : « *Nombreux sont les chefs d'entreprise du bâtiment qui partagent un sentiment d'isolement voire d'abandon. La CAPEB, à travers la campagne qu'elle dévoile aujourd'hui, entend rappeler ce qu'ils sont en réalité : des entreprises essentielles à l'économie française, des professionnels au cœur de la société, et qui dynamisent l'ensemble du territoire. Dans le même temps, la CAPEB montre une nouvelle image de l'artisan et de son organisation professionnelle, celle de chefs d'entreprise qui se prennent en mains pour relever les défis économiques et environnementaux, pour s'approprier la transition digitale et pour défendre tout simplement leur secteur.* »

Paris, le 3 octobre 2018 - Concurrence accrue, parfois déloyale, transformation numérique, défis techniques majeurs, manque de considération, incertitudes sur l'activité, modification en profondeur de la relation clientèle, exigences constantes des nouveaux modes de consommation... les chefs d'entreprise du bâtiment doivent répondre à de nombreux défis. Dans ce contexte mouvementé, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)) part en campagne pour réaffirmer sa détermination à défendre ceux qu'elle représente et à répondre à leurs besoins. Véritable carrefour de services pour les artisans du bâtiment, la CAPEB propose un accompagnement personnalisé tout au long de la vie de leur entreprise et les aide à développer leur activité. La campagne sera déployée à partir du 8 octobre dans toute la France.

Les entreprises artisanales du bâtiment : de nombreux défis à relever

Dans un contexte de crise du syndicalisme en général, la CAPEB a souhaité prendre le pouls du secteur qu'elle représente, à travers 4 études, qualitatives et quantitatives, menées auprès des entreprises artisanales du bâtiment avec Anatome et l'Ifop. L'objectif : donner la parole aux entreprises qu'elle représente, comprendre leurs besoins pour *in fine* mieux répondre à leurs attentes.

Parmi les défis auxquels ils sont confrontés, les chefs d'entreprise interrogés citent l'intensification de la concurrence, et notamment celle qui relève de pratiques déloyales, le poids des normes et des tâches administratives, les multiples formations et certifications obligatoires ou encore la difficulté d'accès aux marchés publics. La révolution numérique, qui facilite la constitution de plateformes et bouleverse les conditions d'exercice du métier, est une autre source d'inquiétude. Selon les conclusions de l'étude, tous partagent la crainte à terme d'une « ubérisation » de la profession et d'une disparition des « vrais » artisans. A cela s'ajoute une conjoncture économique encore incertaine.

« Les artisans du bâtiment se sentent bien seuls, dans un monde perçu comme globalement hostile, dans lequel ni les médias, ni les pouvoirs publics ne les valorisent » résume Samuel Jequier, consultant en opinion publique, spécialiste des sciences politiques.

Toujours selon l'étude CAPEB/Anatome/Ifo, les chefs d'entreprise attendent en priorité d'une organisation professionnelle, et donc de la CAPEB, des prises de position visibles et offensives dans le débat public (46%), des services clairement définis (43%) et des dispositifs leur permettant d'améliorer leur business (35%).

Une campagne pour réaffirmer l'engagement de la CAPEB auprès des entreprises artisanales

Si la CAPEB, 1^{re} organisation patronale de France, bénéficie d'une bonne notoriété et d'une bonne image auprès des entreprises artisanales, son rôle et ses missions, restent encore trop méconnus. Quelle est sa mission première ? Pourquoi y adhérer ? Ce sont ces questions que se posent de nombreux chefs d'entreprises aujourd'hui et auxquelles la CAPEB souhaite répondre à travers la grande campagne qu'elle dévoile aujourd'hui. L'objectif : réaffirmer son rôle et son engagement auprès des entreprises artisanales et les mobiliser à ses côtés. Le message adressé rappelle le rôle de la CAPEB à leur égard : « **Vous conseiller, vous accompagner, vous défendre** ».

« Notre organisation professionnelle fait coïncider l'utilité individuelle et l'utilité collective, et promeut un syndicalisme avançant de manière articulée et cohérente sur ces deux jambes. Entre le syndicalisme de services ou le syndicalisme d'idées, je ne choisis pas, je prends les deux et j'appelle cela le syndicalisme de solution » explique Patrick Liébus, Président de la CAPEB.

La campagne sera déployée en radio, web et presse à partir du 8 octobre, ainsi que sur les réseaux sociaux. Un numéro vert sera mis en place pour permettre aux chefs d'entreprise d'entrer en contact avec la CAPEB de leur département.

Carrefour de services pour accompagner le développement des entreprises

La CAPEB se veut un véritable carrefour de services pour toutes les entreprises, dans tous les territoires. Elle accompagne les dirigeants sur le terrain partout en France, dans tous les problèmes qu'ils rencontrent : techniques, juridiques, administratifs... Elle est un allié du quotidien, une ressource qui conseille et informe les chefs d'entreprises pour leur permettre de développer leur activité et de se consacrer à ce qu'ils aiment faire : pratiquer leur métier.

« A travers cette campagne, nous voulons dire aux chefs d'entreprise qu'ils ne sont pas seuls pour affronter les épreuves du quotidien. La CAPEB les accompagne au plus près des réalités du terrain pour les aider à gérer et à développer leur entreprise. Elle prend le relais quand il le faut, et les défend sans relâche au niveau national, régional et départemental auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière. Les artisans ont tous en commun la passion de leur métier, je veux leur dire qu'avec la CAPEB à leur côté, ils seront défendus, aidés, entourés et déchargés notamment de toutes les tâches administratives qui entravent l'exercice de cette passion. » déclare Patrick Liébus, Président de la CAPEB

De nouveaux services seront déployés dans les prochains mois selon une feuille de route ambitieuse. Parmi les priorités figurent la réduction de la fracture numérique, qui touche de nombreuses entreprises, et le développement d'une plateforme numérique.

Pour télécharger les visuels de la campagne : [cliquer ici](#)

Les claims de la campagne :

- On peut être un expert en couverture et ne pas toujours réussir à éviter les ardoises dans sa trésorerie
- On peut être un véritable orfèvre pour tailler la pierre et rester sur le carreau en matière de formation
- On peut maîtriser le bois comme personne et avoir besoin de conseils pour réussir dans sa branche
- On peut avoir construit du solide toute sa vie et avoir besoin de conseils pour renforcer son entreprise
- On peut faire des étincelles dans son métier et être moins brillant dans la paperasse
- On peut maîtriser les câblages électriques à la perfection et avoir du mal à mettre son savoir-faire en lumière
- On peut être très fort en raccordements et avoir besoin de tuyaux pour les questions juridiques
- On peut être en pole position sur son chantier et avoir du mal à se positionner sur son marché



Image et notoriété de la CAPEB : principaux enseignements des études

La CAPEB est l'organisation professionnelle de référence pour le secteur. En d'autres termes, le leadership actuel de la CAPEB en matière de notoriété et de popularité se fonde avant tout sur son ancrage au sein des entreprises artisanales. Proximité, qualité de services, accompagnement, représentation : la CAPEB jouit d'une image positive auprès des entreprises artisanales du bâtiment (entre 54% et 61%).

- La notoriété spontanée de la CAPEB s'établit à 50%, la notoriété assistée à 82%.
- 62% des artisans du bâtiment ont une bonne opinion de la CAPEB.
- 61% considèrent que la CAPEB propose des services utiles aux entreprises artisanales.
- 47% jugent la CAPEB plus proche de l'artisanat.

Note méthodologique

Les études quantitatives et qualitatives menées auprès des entreprises artisanales du bâtiment permettent de dresser un état des lieux précis et circonstancié des principales représentations attachées à la CAPEB, de la perception qu'en ont les chefs d'entreprise et de leurs attentes, mais aussi de ses forces et de ses marges d'amélioration. Quatre études de diagnostic ont été conduites auprès des publics de la CAPEB :

- une étude quantitative auprès d'un échantillon représentatif de 628 artisans du bâtiment non membres de la CAPEB, réalisée par téléphone par l'IFOP en décembre 2017.
- une étude qualitative auprès des adhérents en octobre et novembre 2017.
- une étude qualitative par entretiens semi-directifs en face à face et par téléphone auprès de présidents et secrétaires généraux de CAPEB départementales en octobre et novembre 2017.
- une étude quantitative online auprès d'un échantillon de 562 artisans anciens membres de la CAPEB, réalisée en novembre et décembre 2017.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés*, soit 98 % des entreprises du Bâtiment**
- 630 994 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79 % des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64 % du CA du Bâtiment

La CAPEB, www.capeb.fr, est aussi sur Twitter : [@capeb_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

*Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 480 micro-entrepreneurs déclarant un CA au RSI

**Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »

Contacts presse :

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

#2.

Questions à Patrick Liébus, président de la CAPEB

Pourquoi cette campagne d'image ? Quels sont les objectifs de la CAPEB ?

En tant que première organisation professionnelle de France, nous nous devons d'être au rendez-vous de la nouvelle génération d'artisans qui se construit dans la complexité du monde d'aujourd'hui. Mobiliser à nos côtés tous les chefs d'entreprise pour mieux les défendre est notre responsabilité.

Nous devons faire face à une rapide et profonde transformation, notamment avec la digitalisation qui a considérablement changé la donne : l'artisan a changé, le client a changé, les relations commerciales ont évolué. En parallèle, la conjoncture économique s'est dégradée, le monde de la construction s'est complexifié, les normes, les règlements, la concurrence s'est exacerbée, etc.



Dans ce contexte l'artisan a l'obligation de s'informer et de se former, c'est sa responsabilité de professionnel. Il doit être à la pointe de la technique et de l'innovation pour proposer le meilleur à ses clients et aussi maîtriser des nouveaux outils, digitaux particulièrement, sans quoi c'est toute son activité qui est mise en péril.

Dans ces conditions d'exercice professionnel, le chef d'entreprise ne doit pas rester seul. L'isolement serait dramatique pour lui, son entreprise, ses salariés, son activité et ses clients. **Aujourd'hui nous sommes venus passer un message : l'artisan n'est pas seul et il peut compter sur la CAPEB pour l'aider à trouver des solutions, dans son quotidien, dans son business, pour identifier de nouveaux relais de croissance.**

Qu'est-ce qu'être artisan du bâtiment aujourd'hui ?

Être artisan du bâtiment c'est avoir un savoir-faire avant tout ;

Être artisan du bâtiment c'est aussi être chef d'entreprise avec tous les métiers que cela implique : administratif, comptable, fiscal, RH, commercial, marketing et communication ;

Être artisan du bâtiment c'est être un manager, un chef d'équipe ;

Être artisan du bâtiment c'est tout ça à la fois, et pourtant, nous autres artisans du bâtiment n'avons pas le don d'ubiquité. Il ne faut pas s'étonner que 39% des chefs d'entreprise artisanale se déclarent en mauvaise santé. Etant moi-même chef d'une entreprise de couverture dans l'Ain, je connais bien ce quotidien.

C'est pour cela que la CAPEB est utile, et que notre slogan « Plus forts ensemble » prend tout son sens car des solutions existent et c'est avec le collectif que nous les inventons, que nous construirons un futur plus rose.

Comment voyez-vous la CAPEB dans 10 ans ?

Je la vois encore plus forte et plus présente qu'aujourd'hui, c'est-à-dire être la synthèse de la défense des idées et de la proposition de services, de solutions pour répondre aux besoins des artisans du bâtiment. Nous sommes la seule organisation professionnelle de France qui propose un accompagnement de proximité sur-mesure aux entreprises.

« La CAPEB contribue au développement des entreprises du bâtiment en défendant un modèle d'entreprise indispensable au monde d'aujourd'hui et de demain. » Patrick Liébus, président de la CAPEB

Nous avons dégagé une troisième voie entre le syndicalisme d'antan, historique, qui s'articule sur le militantisme de chacun et le syndicalisme d'avant-hier qui touche à sa fin pour s'inscrire aussi dans une logique d'offres de services. Avec cette campagne, la CAPEB veut démontrer que l'on peut encore innover, aller plus loin et offrir ce que les artisans nous ont dit attendre : une nouvelle promesse moderne et attractive.

Vous évoquez le « syndicalisme de solutions », à quoi correspond ce concept ?

Ce concept n'est pas un hasard, ce n'est ni une clause de style. C'est une formulation englobante qui exprime et réconcilie les syndicalismes d'idées et de services. Les artisans sont dans le concret tous les jours, et ce syndicalisme de solutions leur apporte consistance et pragmatisme en reconnectant les idées à l'action.

De même le service « client » s'est aujourd'hui développé dans tous les secteurs d'activité, et trop souvent « service proposé » ne rime pas avec « solution apportée ». En développant un « syndicalisme de solutions », la CAPEB s'investit autrement aux côtés des entreprises artisanales, pour trouver des solutions ensemble, en s'appuyant sur un réseau de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents ; c'est militer, dialoguer, négocier au plus haut niveau pour faire bouger les lignes et faire émerger des solutions.

C'est apporter des services de qualité au plus près du terrain, répondant efficacement aux attentes des entreprises et c'est aider nos entreprises à se développer en leur apportant toujours plus d'activité.

#3.

Présentation des résultats clés des études

Dans un contexte de crise de l'engagement, moins favorable aux organismes syndicaux qu'il y a quelques décennies, la CAPEB a souhaité renforcer son rôle et prendre le pouls du secteur qu'elle représente, à travers quatre études qualitatives et quantitatives, menées auprès des chefs d'entreprise du bâtiment avec Anatome et l'Ifop. L'objectif : donner la parole aux entreprises qu'elle représente, comprendre leurs besoins pour *in fine* mieux répondre à leurs attentes.

Les études révèlent que les artisans font face à des défis majeurs, liés aux profondes transformations de leur environnement. Les résultats montrent aussi que la CAPEB dispose d'atouts indéniables pour les accompagner face à ces nouveaux défis, se renouveler et répondre aux attentes des entreprises artisanales du bâtiment.

Études auprès des chefs d'entreprise artisanale du bâtiment : vision, enjeux, et attentes vis-à-vis de leur organisation professionnelle

- **Enquête CAPEB/Ifop : la CAPEB, organisation leader pour les artisans du bâtiment par sa proximité et la qualité de service**

Selon l'étude CAPEB/Ifop, les chefs d'entreprise interrogés, non-adhérents de la CAPEB, attendent en priorité d'une organisation professionnelle des prises de position visibles et offensives dans le débat public (46%), des services clairement définis (43%) et des dispositifs leur permettant d'améliorer leur business (35%). Ils ont besoin de se sentir soutenus tant au niveau national dans le débat public qu'au quotidien, pour faire face à leurs problèmes.

La majorité des artisans portent par ailleurs un regard positif sur la manière dont la CAPEB peut répondre à leurs attentes. Ainsi, 61% considèrent qu'elle offre des services de qualité, 58% qu'elle « est proche des artisans du bâtiment », 57% qu'elle les représente et les défend bien et 54% qu'elle est « réactive et disponible » pour aider les artisans. Les taux de sans opinion sur ces questions sont toutefois assez élevés (entre 12% et 22%), signe que la CAPEB n'est pas toujours suffisamment visible dans ses démarches et ses actions et que si l'a priori est positif, l'image reste à nourrir et à consolider.

UNE ACTION ET UN POSITIONNEMENT PERÇUS POSITIVEMENT

PAR UNE MAJORITÉ DES ARTISANS DU BÂTIMENT NON-ADHÉRENTS

Propose des services
(aide juridique, fiscale)
utiles aux besoins des
artisans du bâtiment

Sait s'adapter
aux évolutions
du secteur
du bâtiment



58%
OUI
Est proche
des artisans
du bâtiment

57%
OUI
Représente et défend
efficacement les intérêts
des artisans du bâtiment
auprès des pouvoirs publics

Notons enfin que la CAPEB demeure l'organisation professionnelle de référence pour les artisans du bâtiment interrogés (non-adhérents CAPEB). Un répondant sur deux la cite spontanément (c'est-à-dire sans liste préétablie) comme organisation professionnelle représentant les artisans du bâtiment. En notoriété assistée, la CAPEB est connue de 82% des artisans du bâtiment. 62% des artisans du bâtiment ont une bonne opinion de la CAPEB.

LA CAPEB, PREMIÈRE ORGANISATION CONNUE DES ARTISANS DU BÂTIMENT NON-ADHÉRENTS



50%
de notoriété
spontanée



Part des artisans citant spontanément la CAPEB comme organisation représentative de leur secteur ou déclarant la connaître

UNE IMAGE POSITIVE

AUPRÈS DES CHEFS D'ENTREPRISE
NON-ADHÉRENTS



62%

des répondants
ont une bonne opinion
de la CAPEB

Note méthodologique : une étude quantitative auprès d'un échantillon représentatif de 628 artisans du bâtiment non membres de la CAPEB, réalisée par téléphone par l'IFOP en décembre 2017.

- **Etudes quali et quanti CAPEB/Anatome : des professionnels en mal de reconnaissance à la recherche d'un soutien réaffirmé**

Deux études menées auprès de chefs d'entreprises adhérents et anciens adhérents de la CAPEB révèlent que les artisans du bâtiment font face à de nombreux défis. Parmi ceux-ci, les chefs d'entreprise interrogés citent l'intensification de la concurrence, perçue trop souvent comme déloyale, le poids des normes et des tâches administratives, les multiples formations et certifications obligatoires ou encore la difficulté d'accès aux marchés publics. La révolution numérique, qui facilite la constitution de plateformes et bouleverse les conditions d'exercice du métier, est également perçue comme déstabilisante. Selon les conclusions de l'étude, tous partagent la crainte à terme d'une « ubérisation » de la profession et d'une disparition des « vrais » artisans.

Dans ce contexte où de nombreux artisans partagent un sentiment d'isolement, voire d'abandon, le besoin d'être plus que jamais soutenus par une organisation professionnelle qui leur ressemble est largement exprimé. Certains souhaiteraient que la CAPEB soit aussi plus visible et que son action au quotidien pour défendre les artisans soit mieux connue.

Adhérents comme anciens adhérents perçoivent par ailleurs la CAPEB comme un service de proximité, et apprécient le caractère humain et la disponibilité des équipes (élus syndicaux et collaborateurs). Plus de six artisans sur dix jugent que la CAPEB est une « organisation humaine, où il y a du lien et de la convivialité », « réactive et disponible lorsqu'on la sollicite » et « compétente et connaissant très bien l'univers du bâtiment ». Plus de deux tiers des répondants se disent satisfaits de l'écoute reçue et des formations proposées.

Quelques verbatims :

« Il y a de la proximité, de la réactivité, on a les infos qu'on demande, on peut disposer de partenariats et de tarifs négociés, on a de l'entraide quand on en a besoin, donc oui, ma CAPEB m'est utile. »

« Le syndicalisme pro, c'est un tout. Ça doit nous défendre, nous valoriser et porter nos revendications et nous apporter des services et des solutions, on ne peut pas dissocier. »

« Autant que des services, il faut aussi promouvoir nos valeurs. Il faut en revenir à nos valeurs, la proximité, le réseau entre nous, l'entraide. »

Note méthodologique : une étude qualitative auprès des adhérents en octobre et novembre 2017 (3 focus groupes réalisés à Paris, Laxou et Bouguenais, 3 entretiens individuels réalisés auprès d'adhérents de la Drôme, soit plus de 40 artisans interrogés au total) et une étude quantitative online auprès d'un échantillon de 562 artisans anciens membres de la CAPEB et l'ayant quittée au cours des cinq dernières années, réalisée en novembre et décembre 2017.

Étude auprès des secrétaires généraux et présidents de CAPEB départementales : de l'artisan militant à l'adhérent client

Les Présidents et Secrétaires généraux prônent un syndicalisme professionnel qui marche sur ses deux jambes, c'est-à-dire qui offre à la fois des services de qualité et une défense efficace des intérêts collectifs de la profession. Ils évoquent le poids des évolutions sociétales, et particulièrement la montée de l'individualisme, de l'utilitarisme et la perte d'attractivité du syndicalisme et de l'engagement collectif en général. Dans ce contexte, la CAPEB doit démontrer son utilité collective et individuelle, elle doit davantage donner à voir son action et ses combats.

Ils font le constat d'un passage de l'artisan militant à l'adhérent client. Ce que veulent aujourd'hui les artisans, c'est une organisation professionnelle qui apporte et qui rapporte. Véritables plateformes de services, les CAPEB mettent en place des solutions pour répondre aux attentes de ces nouveaux membres qui sont avant tout des chefs d'entreprises.

« On met en avant le service, on a développé des cartes avantages (assurances, voitures...) en pesant collectivement, on leur propose de faire des économies et du business. On met en place des groupements d'entreprises, des coopératives d'achat. »

« Le service juridique est ce qui attire le plus chez nous. Il faut impérativement garder les deux pieds du syndicalisme mais il est évident que c'est le service, la proximité et la réactivité que viennent chercher auprès de nous les adhérents. »

« Je crois qu'il faut s'adresser aux artisans comme à des chefs d'entreprise, parce que le principal enjeu c'est la gestion de leur entreprise, on ne va pas leur apprendre leur métier. C'est primordial d'avoir des élus qui parlent aux artisans, des collègues qui parlent aux collègues. »

Enfin, face à la concurrence de plus en plus présente et multiforme, et pour rompre l'isolement que ressentent certains artisans, il est nécessaire de redonner un sentiment de représentation, de recréer de la fierté d'appartenance et de revaloriser l'identité CAPEB. Les artisans appellent à refaire de la CAPEB un cadre intégrateur et fédérateur d'une identité positive.

« La CAPEB, c'est un syndicat pro et une société de services. Il ne faut jamais dissocier les deux dimensions. Il faut au contraire les réconcilier pour une CAPEB efficace. Notre mission c'est défendre, représenter, promouvoir. Il faut actualiser ces fondamentaux au contexte nouveau. »

Note méthodologique : une étude qualitative par entretiens individuels semi-directifs en face à face et par téléphone auprès de 12 Présidents et Secrétaires Généraux de CAPEB départementales en octobre et novembre 2017.

NOTORIÉTÉ ET IMAGE DE LA CAPEB

auprès des artisans du bâtiment



LA CAPEB, PREMIÈRE ORGANISATION CONNUE

DES ARTISANS DU BÂTIMENT NON-ADHÉRENTS



50%
de notoriété
spontanée



Part des artisans citant spontanément la CAPEB comme organisation représentative de leur secteur ou déclarant la connaître

UNE IMAGE POSITIVE

AUPRÈS DES CHEFS D'ENTREPRISE
NON-ADHÉRENTS



62%
des répondants
ont une bonne opinion
de la CAPEB

UNE ACTION ET UN POSITIONNEMENT PERÇUS POSITIVEMENT

PAR UNE MAJORITÉ DES ARTISANS DU BÂTIMENT NON-ADHÉRENTS

Propose des services
(aide juridique, fiscale)
utiles aux besoins des
artisans du bâtiment

61%
OUI



Sait s'adapter
aux évolutions
du secteur
du bâtiment

59%
OUI

Est proche
des artisans
du bâtiment

58%
OUI

Représente et défend
éfficacement les intérêts
des artisans du bâtiment
auprès des pouvoirs publics

57%
OUI

LES TROIS PRINCIPAUX LEVIERS D'ENGAGEMENT AU SEIN DE LA CAPEB



Des prises de positions
visibles et offensives dans
le débat public et politique

IMPACT
IMPORTANT POUR
46%



Une communication
précise sur les services
de la CAPEB

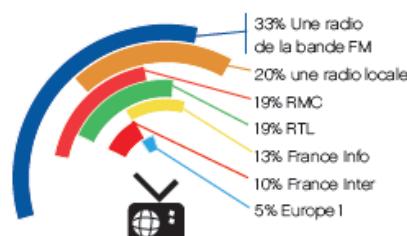
IMPACT
IMPORTANT POUR
43%



Mise en œuvre de dispositifs
permettant aux artisans
d'améliorer leur business

IMPACT
IMPORTANT POUR
35%

LES RADIOS ÉCOUTÉES RÉGULIÈREMENT PAR LES ARTISANS...



... ET LEUR UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX



#4.

Les nouveaux défis des organisations professionnelles

Depuis plus de 70 ans, la CAPEB accompagne, défend et de représente les entreprises artisanales du bâtiment en France. Soixante-dix années faites de combats, de victoires, d'avancées mais aussi de profonds changements. L'artisanat du bâtiment est aujourd'hui un secteur en pleine mutation, qui doit faire face à une crise économique chronique, à l'émergence d'une nouvelle génération d'artisans-entrepreneurs, à l'évolution du marché, des techniques, des contraintes, à l'apparition de nouveaux comportements de la part des consommateurs...

A ce contexte mouvementé s'ajoute une crise de l'engagement en général, et l'engagement syndical en particulier, dans leurs formes historiques traditionnelles. Pour renouer avec leurs adhérents et mobiliser les jeunes chefs d'entreprises, les organisations professionnelles doivent réaffirmer leur engagement et se réinventer.



Analyse de Samuel Jéquier, consultant en opinion publique, spécialiste des sciences politiques : « Recréer une fierté d'appartenance à la communauté des artisans du bâtiment »

« Les résultats des quatre études montrent que la CAPEB peut capitaliser sur son leadership auprès des artisans, et sur ses traits d'image de « proximité » et de « réactivité ». Organisation à « taille humaine », elle a démontré sa capacité à être disponible et à l'écoute lorsqu'elle est sollicitée, atouts qui lui sont attribués par tous les publics interrogés, adhérents, « déçus » et non membres.

Elle peut également s'appuyer sur la qualité de son accompagnement et de ses services (aide juridique, sociale, fiscale...) globalement reconnue par tous au niveau des CAPEB départementales, y compris par le public le plus critique des déçus. Même si son rôle syndical n'est pas suffisamment visible et reconnu, la CAPEB reste pour les artisans du bâtiment, et particulièrement les plus « petits » d'entre eux, l'organisation la plus proche et la plus utile.

Il est essentiel pour les organisations professionnelles de renforcer ce sentiment d'utilité et de proximité, de montrer aux chefs d'entreprise qu'ils sont entourés par leurs pairs, qu'ils appartiennent à un collectif, à une communauté. Car les études montrent aussi que les artisans du bâtiment se sentent bien seuls, dans un monde perçu comme globalement hostile, dans lequel ni les médias, ni les pouvoirs publics ne les valorisent et où les organisations professionnelles, quelles qu'elles soient, leur apparaissent comme insuffisamment tournées vers la défense de leurs intérêts.

La distance et la perte de confiance envers le syndicalisme trouvent en partie leur explication dans un contexte de défiance générale vis-à-vis des institutions et de crise de la représentativité et des corps intermédiaires. Des études récentes ont objectivés la prise de distance des Français envers tout ce qui est « grand » : l'État, les grandes institutions, les grandes entreprises.^[1] Et ce, avec le sentiment que les grandes entités sont trop éloignées d'eux et de leur réalité, donc peu à même de les comprendre et de leur apporter des solutions. Déstabilisés par les crises économiques récurrentes de ces dernières années, et tout particulièrement depuis la crise financière de 2008, tout comme la crise de la représentation élective, les Français se

[1] « Les Français et l'artisanat », Kantar, octobre 2016

raccrochent à ce qui leur paraît pouvoir être maîtrisé, et font confiance à ce qui est « petit », à taille humaine, au plus proche d'eux et de leur réalité.

Ce schéma de perception, structuré autour du clivage petit/gros, peuple/élite ou gouvernants/gouvernés n'est pas propre aux artisans, il vaut pour une large partie de l'opinion publique et est à l'origine aujourd'hui des attitudes de défiance à l'égard de tout ce qui fait la « France d'en haut ». Il touche la CAPEB comme il touche aujourd'hui la plupart des organisations syndicales de salariés, des organisations patronales ou des partis politiques traditionnels. En d'autres termes, la CAPEB subit, comme d'autres, la montée des attitudes dites populistes au sein de la société. Pour y répondre et les contrer, sans doute faut-il travailler à recréer une forme de fierté d'appartenance chez les adhérents. »

Contribuer au développement des entreprises en défendant leur modèle

Les crises économiques et la révolution digitale ont bousculé le rapport de l'individu au collectif, et l'engagement dans des structures collectives (entreprises, partis politiques, associations, syndicats...) s'examine désormais sous l'angle du bénéfice personnel. Le modèle syndical dans lequel l'individu se met au service du collectif laisse sa place à une logique où le collectif doit promettre une plus-value à l'individu afin qu'il s'engage.

La CAPEB a opéré une transformation pour :

- apporter un bénéfice individuel clair en faisant la promotion de la nouvelle offre de services,
- valoriser un bénéfice collectif en mettant en avant la défense des droits des adhérents,
- renforcer le lien de proximité avec les entreprises pour une efficacité et une qualité de service sur l'ensemble du territoire.

Cette offre de services, avec la représentation, la défense et la promotion des artisans du bâtiment, fait coïncider l'utilité individuelle et l'utilité collective. Le rôle de la CAPEB est à la fois de contribuer au développement des entreprises du bâtiment et de défendre un modèle d'entreprise indispensable au monde d'aujourd'hui et de demain. Elle promeut un syndicalisme pragmatique, qui reconnecte les idées à l'action, pour sortir de l'idéologie et produire des solutions concrètes et efficaces. Un syndicalisme collectif, qui s'investit autrement aux côtés de ses adhérents, pour trouver des solutions ensemble, en s'appuyant sur un réseau de milliers de professionnels.

#5.

Présentation de la campagne

La nouvelle campagne de la CAPEB sera lancée à partir du 8 octobre afin de mobiliser tous les chefs d'entreprises artisanales aux côtés de la CAPEB et de son réseau territorial pour mieux les défendre et les accompagner. La signature est une adresse directe à leur égard, et rappelle les trois piliers de l'action de la CAPEB : « **Vous conseiller, vous accompagner, vous défendre** ».

Un numéro unique est mis en place afin de permettre aux artisans d'entrer en contact avec la CAPEB de leur département.



« Incarnée par de véritables artisans, la nouvelle campagne met en exergue l'accompagnement que la CAPEB leur propose tout au long de la vie de l'entreprise. Ainsi, déployée en radio (nationales et locales), sur le web et les réseaux sociaux ainsi que dans la presse professionnelle, la campagne s'adresse aux chefs d'entreprise artisanale en explicitant les différents services proposés en matière de gestion et de développement des entreprises. »

Eric Zajdermann, Président d'Anatome, et également Président du Club des Partenaires de l'Association Communication Publique

Télécharger tous les éléments de la campagne :

<https://we.tl/t-YVq87tlx0a>

Fiche technique de la campagne

Signature : « Vous conseiller, vous accompagner, vous défendre »

Contenus :

- quatre spots radio (30'')
- trois chroniques « business affaires » (1')
- huit affiches déclinées en annonces presse
- un film manifeste
- posts Facebook et Twitter

Médias : radio, réseaux sociaux, médias professionnels print et online, emailing

Public concerné : artisans du bâtiment

Date de lancement : 8 octobre

Réalisation de la campagne : Anatome et Madame Bovary

Les claims de la campagne :

- *On peut être un expert en couverture et ne pas toujours réussir à éviter les ardoises dans sa trésorerie*
- *On peut être un véritable orfèvre pour tailler la pierre et rester sur le carreau en matière de formation*
- *On peut maîtriser le bois comme personne et avoir besoin de conseils pour réussir dans sa branche*
- *On peut avoir construit du solide toute sa vie et avoir besoin de conseils pour renforcer son entreprise*
- *On peut faire des étincelles dans son métier et être moins brillant dans la paperasse*
- *On peut maîtriser les câblages électriques à la perfection et avoir du mal à mettre son savoir-faire en lumière*
- *On peut être très fort en raccordements et avoir besoin de tuyaux pour les questions juridiques*
- *On peut être en pole position sur son chantier et avoir du mal à se positionner sur son marché*

Visuels

On peut maîtriser les câblages électriques à la perfection et avoir du mal à mettre son savoir-faire en lumière.

La CAPEB facilite la mise en contact entre clients et entreprises du bâtiment. La CAPEB vous permet de trouver un partenaire de travail de confiance et de qualifications nécessaires à votre projet.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut être en pole position sur son chantier et avoir du mal à se positionner sur son marché.

La CAPEB vous permet de suivre des formations adaptées à vos besoins sur ceux de vos salariés, ainsi que celles de vos partenaires et vos clients.

La CAPEB vous aide à développer votre équipement pour obtenir des qualifications nécessaires.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut faire des étincelles dans son métier et être moins brillant dans la paparasse.

La CAPEB vous permet de suivre des formations adaptées à vos besoins sur ceux de vos salariés, ainsi que celles de vos partenaires et vos clients.

La CAPEB vous aide à développer votre équipement pour obtenir des qualifications nécessaires.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut être très fort en raccordements et avoir besoin de tuyaux pour les questions juridiques.

La CAPEB répond à toutes vos questions juridiques, vos appels d'offres, des conseils pratiques, administratifs et techniques, et vous offre sur toutes les questions administratives.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut être un expert en couverture et ne pas toujours réussir à éviter les ardoises dans sa trésorerie.

La CAPEB vous apporte des conseils juridiques, adaptés à votre secteur d'activité et à votre taille d'entreprise. Il existe des formations adaptées à vos besoins.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut avoir construit du solide toute sa vie et avoir besoin de conseils pour renforcer son entreprise.

La CAPEB répond à toutes vos questions juridiques, vos appels d'offres, des conseils pratiques, administratifs et techniques, et vous offre sur toutes les questions administratives.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut être un véritable orfèvre pour tailler la pierre et rester sur le carreau en matière de formation.

La CAPEB vous permet de suivre des formations adaptées à vos besoins sur ceux de vos salariés. La CAPEB vous aide à développer votre équipement pour obtenir des qualifications nécessaires.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

On peut maîtriser le bois comme personne et avoir besoin de conseils pour réussir dans sa branche.

La CAPEB facilite la mise en contact entre clients et entreprises du bâtiment.

La CAPEB vous permet de suivre des formations de l'installations et développement de leur entreprise, ainsi que celles de leurs partenaires et clients adaptées pour leur donner le développement de leur projet.

Rejoignez-nous sur capeb.fr ou appellez le 09 70 835 836

VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
Artisanat du Bâtiment

Spots radio : les scripts

Spot 1 : Cyril

Cyril est entrepreneur dans le bâtiment.

La rénovation, remettre une maison aux normes, c'est son domaine.

Son métier, il le connaît bien : c'est l'esprit d'équipe, les projets qui prennent forme, la pierre.

Par contre, Cyril est moins à l'aise pour affronter la comptabilité et les piles de papier.

Heureusement, comme tous les artisans et entrepreneurs du bâtiment adhérents, il peut compter sur la CAPEB pour le conseiller, l'aider à développer son activité.

...Et oui, chacun son truc.

Rejoignez la CAPEB sur capeb.fr ou au 09 70 835 836 (coût d'un appel local)

CAPEB, VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE

Spot 2 : Gilles

Gilles, son expertise, c'est la plomberie.

Installer une douche, un chauffe-eau solaire, pas de problème !

Mais pour calculer les charges de ses salariés, leur proposer des formations adaptées, ou trouver un remplaçant au pied levé, là... Gilles n'est pas contre un coup de main !

Heureusement, comme tous les artisans et entrepreneurs du bâtiment adhérents, il peut compter sur la CAPEB pour le conseiller, l'aider à développer son activité.

...Et oui, chacun son truc.

Rejoignez la CAPEB sur capeb.fr ou au 09 70 835 836 (coût d'un appel local)

CAPEB, VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

Spot 3 : Laure

Laure dirige une entreprise d'électricité de 8 salariés.

Demandez à Laure de vous installer un réseau électrique, c'est vraiment son affaire.

Mais pour les appels d'offre, là... Laure manque de temps pour mettre son expertise en lumière.

Heureusement, comme tous les artisans et entrepreneurs du bâtiment adhérents, elle peut compter sur la CAPEB pour la mettre en contact avec d'autres entreprises et constituer ses dossiers de qualifications.

...Et oui, chacun son truc.

Rejoignez la CAPEB sur capeb.fr ou au 09 70 835 836 (coût d'un appel local)

CAPEB, VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

Spot 4 : Yves

Yves a créé une entreprise d'isolation.

Isoler vos combles pour la chambre du petit ou isoler un entrepôt, pour lui, aucun problème.

Mais négocier avec le gouvernement le passage de la TVA à 5,5 sur les rénovations énergétiques, là, Yves se sent plutôt isolé...

Heureusement, en tant qu'adhérent, il peut compter sur la CAPEB pour porter la parole des artisans et des entrepreneurs du bâtiment auprès des administrations et les aider à se développer.

...Et oui, chacun son truc.

Rejoignez la CAPEB sur capeb.fr ou au 09 70 835 836 (coût d'un appel local) CAPEB, VOUS

CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE.

#6.

Une décennie de victoires de la CAPEB

2018	Début 2018, plus de 12 000 entreprises sont titulaires de la qualification ECO Artisan RGE, initiée par la CAPEB.
2018	Poursuite du maintien de l'application du taux réduit de TVA à 5,5 % pour les travaux de rénovation énergétique (Tous les ans depuis 2014).
2018	Suppression des sanctions administratives et pénales suite dans le dispositif du prélèvement à la source. (Aux côtés de l'U2P)
2018	Maintien d'un régime dédié aux travailleurs indépendants, piloté par les travailleurs indépendants eux-mêmes, sans hausse de cotisation et sans modification du niveau de prestations.
2018	Suppression des cotisations salariales d'assurance maladie (0.75%) et d'assurance chômage (2.40%) en contrepartie d'une hausse de CSG (1.70%).
2017	La CAPEB devient la première organisation patronale de France , tous secteurs confondus et pour la première fois de son histoire reconnue représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment, quel que soit le nombre de salariés. Elle dénombre 56 589 entreprises adhérentes.
2017	Création de l'Association pour le Développement du Numérique dans la Construction , afin d'accompagner les acteurs de la construction dans leur appropriation du numérique.
2017	Maintien des fonds consacrés à la formation continue des salariés des entreprises de moins de 11 salariés, grâce aux 32 millions d'euros du Plan TPE « Objectifs Compétences TPE » .
2017	Mise en place du mi-temps thérapeutique pour les TNS et réduction du délai de carence de 7 à 3 jours pour les arrêts de travail de plus de sept jours.
2017	Obligation pour les accords de branche de prévoir des dispositions spécifiques pour les entreprises de moins de 50 salariés et réaffirmation du rôle central de la branche.
2017	Sortie du compte à points des 4 facteurs de pénibilité dont l'évaluation était impossible pour les TPE (manutentions manuelles de charges ; postures pénibles ; vibrations mécaniques et agents chimiques dangereux).
2017	Prorogation du CITE (Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique) jusqu'en 2018.
2016	Signature en février 2016 de la convention nationale pour la lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale dans le BTP .
2016	Prolongation de l'Eco PTZ jusqu'en 2018.
2015	Fin de l'exonération du paiement de la Contribution Foncière des Entreprises.
2015	Allègement de la réglementation pour les mineurs (et notamment les apprentis) concernant la réalisation des travaux dangereux et mise en application de dérogations à l'interdiction pour les mineurs d'effectuer certains travaux en hauteur (dont outils d'aides à l'entreprise).

2015	Prise en charge totale par l'État, la première année, du salaire et des charges sociales pour tous les apprentis dans les entreprises de moins de 11 salariés.
2015	Création d'une aide forfaitaire TPE jeunes apprentis de 4 400 €, versée par l'État aux entreprises et cumulable avec les aides et primes existantes, au titre de la première année d'un contrat d'apprentissage signé par un jeune mineur employé par une entreprise de moins de 11 salariés.
2015	La CAPEB obtient l'application de la TVA à 5,5% pour les travaux induits par la rénovation énergétique.
2014	Inscription obligatoire au Répertoire des métiers et obligation de paiement de la taxe pour frais de chambre de métiers. <i>Loi Pinel - juin 2014</i> .
2014	Obligation, pour se prévaloir de la qualité d'artisan, de disposer d'un diplôme (CAP, BEP) dans le métier exercé, ou d'une expérience professionnelle dans ce métier de 3 années au moins. <i>Loi Pinel - juin 2014</i> .
2013	L'artisanat du bâtiment plonge dans le rouge, sous l'effet de la suppression de la TVA à 5,5% combinée à une météo exécrable. La CAPEB propose « 12 mesures anti-crise » au gouvernement.
2012	La CAPEB publie les « Cahiers de Tendances de l'artisanat du Bâtiment ».
2011	La CAPEB lance Les Lumières de l'Innovation, 1er concours dédié à l'innovation par et pour les artisans du bâtiment.
2009	La CAPEB, l'ADEME et les banques s'associent pour accélérer la mise en œuvre l'Eco-prêt à taux zéro dans le bâtiment.
2008	Création de la marque « ECO Artisan » par la CAPEB : l'artisanat du bâtiment s'engage pour la performance énergétique.

#7.

Feuille de route : les prochains chantiers de la CAPEB

BUSINESS : la Plateforme 3.0 de la CAPEB

La CAPEB développe une plateforme 3.0 qui verra le jour début 2019, pour aider les artisans à développer leur business dans un contexte d'ubérisation généralisée du secteur des services.

La vocation de ce nouveau site est de permettre aux entreprises artisanales du bâtiment de prendre le virage numérique et de répondre aux attentes de leurs clients « digital natives », gagnés à la consommation sur internet, tout en restant indépendantes et en participant à la gouvernance de leur propre plateforme web coopérative.

Conçue comme une véritable **place de marché**, les entreprises d'un côté pourront y proposer, département par département, région par région, des offres de travaux, de dépannage, de maintenance packagées. D'un autre côté, les clients pourront poster leur demande de travaux, qui sera traitée par des conseillers professionnels connaissant le bâtiment, connaissant le secteur artisanal. Ces experts seront en capacité de qualifier toutes les demandes, même imprécises, et de les transmettre à une entreprise inscrite, dont l'offre correspond. La demande pourra être adressée à plusieurs entreprises s'il s'agit de gros travaux, ou nécessitant l'intervention de plusieurs corps de métiers, comme la rénovation énergétique par exemple.

Au-delà de la mise en relation pour des travaux, la plateforme fournira des services pour les entreprises et pour les clients (confirmation de rendez-vous par SMS, paiement en ligne...). Elle sera aussi une caution, un gage de confiance pour les particuliers confrontés à une offre pléthorique, en garantissant le sérieux des offres mises en ligne et des professionnels référencés.

Sabine Basili, vice-présidente de la CAPEB : « *L'originalité de cette Plateforme 3.0 est qu'elle est faite par les artisans, pour les artisans. L'objectif pour nous, artisans de demain, est de continuer à être proche de nos clients qui ont changé leurs habitudes, et d'être libres de nos marchés.* »

ORGANISATION : accompagnement des groupements d'entreprises

Le « travailler ensemble » est un axe de travail majeur pour la CAPEB depuis 2011, année de parution du premier Cahier de Tendances de l'Artisanat du Bâtiment. Cet ouvrage, travail qui a mobilisé de nombreux artisans partout en France, dressait le portrait de l'artisan du futur comme faisant partie d'un groupe, d'un collectif, d'une équipe. Depuis lors, la CAPEB accompagne sur tout le territoire la création et le développement de groupements d'entreprises du bâtiment.

Localement, les CAPEB guident leurs adhérents dans le choix d'une forme juridique adaptée à leurs objectifs, GEIE permanent ou groupement temporaire pour accéder à certains marchés, centrale d'achats ou coopérative, etc. Elle favorise les rencontres entre les chefs d'entreprise ayant des projets convergents et contribue à faire évoluer les habitudes de travail. Au niveau national, la CAPEB se bat également pour mieux faire reconnaître ces groupements et travaille sur les questions de responsabilité.

« *Le collaboratif, c'est l'avenir de l'artisanat du bâtiment. La mise en réseau est essentielle pour permettre à nos entreprises de tirer leur épingle du jeu dans le contexte concurrentiel actuel et pour faire face à des défis techniques comme la performance énergétique des bâtiments. Nous devons travailler ensemble pour cultiver notre indépendance, nous grouper pour être plus forts ensemble* » déclare Patrick Liébus, président de la CAPEB.

RSE : la démarche « Artisans engagés, entreprise responsable »



La CAPEB a développé une démarche RSE adaptée aux entreprises artisanales du bâtiment et baptisée « Artisans engagés, entreprise Responsable ». L'objectif est d'aider ses adhérents à progresser vers des pratiques plus durables, et à mieux valoriser leurs actions. Ce parcours n'est pas un label, ni une marque mais un engagement individuel et volontaire dans le développement durable, que l'on peut conjuguer avec des qualifications, des marques (ECO Artisan, HANDIBAT, etc.), des démarches de gestion des déchets...

A l'origine de cette démarche, il y a le constat que les entreprises artisanales du bâtiment font naturellement des actions en matière de développement durable, sans toutefois les valoriser suffisamment auprès de leurs clients.

Un site internet dédié au parcours va être lancé en octobre 2018 et mis à disposition des artisans souhaitant ainsi professionnaliser leur démarche RSE. Ils pourront y trouver tous les outils pour s'informer, évaluer leurs pratiques, choisir leurs priorités d'actions et en faire le suivi. Des ressources pour mieux communiquer sur leurs engagements auprès de leurs clients seront également disponibles

Le parcours est structuré autour de quatre axes : qualité des travaux, responsabilité d'employeur/de chef d'entreprise, respect de l'environnement et ancrage dans les territoires. Ces thématiques recouvrent un ensemble d'enjeux, au croisement des pratiques métiers et du développement durable, comme par exemple : la rénovation énergétique, le choix des matériaux, le bruit et les vibrations, la diversité des équipes, la gestion des déchets, les transports responsables, les achats locaux, etc. Pour chaque thématique, des actions concrètes sont identifiées et recommandées aux artisans.

NUMÉRIQUE : formation des cadres des CAPEB départementales

Pour cette rentrée, la CAPEB déploie un programme de formation aux nouveaux outils numériques pour ses cadres départementaux. Cette formation a un double objectif : aider les CAPEB locales à se saisir des outils à leur disposition pour améliorer la qualité de service et mieux communiquer avec les nouveaux adhérents « digital natives », mais aussi être en mesure de conseiller les entreprises adhérentes et de les accompagner dans leur utilisation des réseaux sociaux pour développer leur activité.

BIM : se préparer à une révolution

La CAPEB anticipe les grandes évolutions du secteur, notamment dans le numérique : le BIM en fait partie. Il s'adresse à tous les acteurs, de la conception à la maintenance, sans oublier bien sûr les différents corps de métiers de l'artisanat. Pour sensibiliser les artisans et les inciter à s'emparer de ce défi majeur dans le monde de la construction, elle a réalisé [un film](#).

La signature de la charte « objectif BIM 2022 » qui marque l'engagement volontaire de l'ensemble de la filière du bâtiment pour le recours au BIM et outils numériques dans la conception et la construction.

- La maintenance et le développement de la plateforme KROQI outil de démocratisation du BIM et d'accompagnement vers la transition numérique.
- Lancement d'actions prioritaires pour la filière bâtiment pilotées par ADN construction et financées par la DHUP (reliquat PTNB + fonds propres),
 - Appel d'offre pour la rédaction de cahiers des charges types à destination de la maîtrise d'ouvrage permettant de définir et clarifier les besoins en BIM de la maîtrise d'ouvrage auxquels doivent répondre les acteurs de l'acte de construire.
 - Mise en place d'un observatoire du BIM permettant de faire un état des lieux des usages du BIM.